



Vendredi 25 juin 2010

Le Conseil général sacrifie le sport de haut niveau à Argenteuil. Philippe Métézeau monte au créneau !

Le Conseil général a réformé en 2009 le dispositif de soutien au sport de haut niveau.

Les conséquences de cette modification se révèlent importantes mais maintenant que nous sommes dans la phase pratique, négative pour les clubs puisque **le nombre des clubs subventionnés passera de 52 à 32**, en une seule année pour l'ensemble du Val d'Oise.

Ce dispositif est **particulièrement catastrophiques pour des clubs argenteuillais**. Bien sûr, chaque conseiller général est toujours plus attentif en ce qui concerne sa propre ville ou canton, mais les conséquences sur les clubs argenteuillais me semblent aller plus loin que l'aspect local, et c'est pourquoi je l'évoque maintenant

En effet, d'une année à l'autre 3 clubs jusqu'à maintenant classés dans cette catégorie se voient éliminés :

Argenteuil Val de Seine cyclisme,
COMA Argenteuil Volley-ball,
COMA Argenteuil section boxe.

Une des raisons de mettre en place ce dispositif était de favoriser la fusion de clubs à l'intérieur d'une même discipline, mais cette raison, à la rigueur compréhensible, ne tient pas en la matière, dans la mesure ou plus aucun club pratiquant les disciplines que je viens de mentionner ne persistera dans le Val d'Oise, avec cette qualification "Elite" ou "promotionnel". c'est donc encore plus qu'un club qui est brimé, c'est une discipline tout entière.

J'ajoute que même pour les clubs qui restent classés "Elite" ou "promotionnels", ils perdent du même coup toute aide en matière d'équipement ou autre subvention. C'est donc à tort que les clubs Elites Judo, ou Coma Aviron ont été signalés à la commission permanente comme *"n'ayant pas déposé de dossier"*. C'est bien la subvention qui leur est refusée suite à votre nouveau dispositif, et pas un manque de dépôt de dossier.

Pour ce qui est du **Coma aviron**, je voudrais aussi signaler la pratique très regrettable qui a consisté à lui déclarer le 25 mai quand il a été reçu par le vice Président du Conseil général chargé des sports qu'il ne pourrait plus bénéficier du label, ce qui a entraîné à un athlète d'Escale Judo et Coma Aviron, de ma part un message que je vous ai adressé, monsieur le Président, puis fort heureusement, de vous raviser et de prendre la bonne décision. Cette incertitude levée aujourd'hui, a néanmoins mis une pression inutile sur un club, l'un des meilleurs de France, qui ambitionne de concourir aux **Jeux Olympiques de Londres** avec 2 de ses meilleurs rameurs. Je regrette d'ailleurs sur ce point le silence des autres conseillers généraux d'Argenteuil.

Pourtant la participation d'un club argenteuillais d'aviron aux jeux olympiques est chargée de symbole : le passé puisque c'est à Argenteuil que s'était déroulé les épreuves d'aviron aux J.O. de 1920, mais aussi vers l'avenir au moment où le Conseil Général va s'engager dans la requalification des Berges de Seine, dont la composante sportive est importante.

L'annonce *in extremis* en séance du statut d'athlète de haut niveau accordé à un membre d'escala judo, et un rameur du Coma aviron, ressemble au "fait du Prince", et comment expliquer alors qu'Escale Judo ne soit pas labellisé ?

Encore une fois, le Conseil général ne prend pas la juste mesure de choses.

Publié dans : Le Conseil général - Par Philippe Métézeau